



RÉFÉRENTIEL DE FORMATION INITIATEUR PISCINE FNPSA (IP)

1 - Prérogatives de l'initiateur piscine

- enseignement de l'apnée (cours en salle),
- encadrement d'entraînements piscine (nombre de binômes laissé à l'appréciation de l'initiateur),
- profondeur d'encadrement limitée à 6 m,
- peut assurer les fonctions de directeur de bassin en piscine,
- peut participer à un jury d'examen initiateur piscine,
- peut participer à la formation initiateur piscine,
- peut participer à l'encadrement d'une sortie en mer (moins de 6 m) sous responsabilité d'un moniteur 1^{er} degré,
- conseiller technique du président de club en matière d'organisation et de sécurité en apnée piscine.

2 - Conditions de candidature

- titulaire d'une licence FNPSA en cours de validité délivrée en club,
- titulaire d'un diplôme de secourisme de premier degré : PSC1 ou AFPS ou SST ou BNS ou AFGSU 1.
- titulaire d'un diplôme de secourisme attestant la capacité à effectuer une réanimation cardio-pulmonaire avec oxygénothérapie : PSE1 ou PSE2 ou AFCPSAM ou CFAPSE ou mention réanimation ou RIFA (PSM ou apnée ou plongée) ou FSSPSA ou AFGSU 2, tous ces certificats étant en cours de validité,
- certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'apnée, délivré depuis moins d'un an,
- être majeur à la date de l'examen,
- extrait N° 3 du casier judiciaire,
- lettre de motivation,
- lettre de recommandation du président de club.

NB : le modèle de dossier d'inscription à formation et/ou examen fait l'objet de l'annexe 1.

3 – connaissances à acquérir

- la pédagogie : principes commun, le cours théorique, la séance pratique.
- savoir conseiller sur le matériel utilisé en apnée piscine : les différents types de palmes, de masques, de tubas, de combinaisons,
- physiologie apnée : anatomie de l'oreille, la sphère ORL, les voies aériennes supérieures et inférieures, les poumons, les volumes pulmonaires, la mécanique ventilatoire, les échanges gazeux, le système circulatoire (sang, cœur, vaisseaux, grande circulation, petite circulation).
- les effets cardiovasculaires : bradycardie, vasoconstriction périphérique,
- Les barotraumatismes,
- techniques d'amélioration de l'apnée : ventilation, relaxation,
- évolution des pressions partielles d'O₂ et CO₂ au cours d'une apnée et au cours de la reprise de ventilation,
- mécanisme d'apparition de l'envie de respirer, de déclenchement de la syncope, hyperventilation,
- signes pré syncopaux qu'on peut ressentir, qu'on peut observer,
- les autres malaises (samba, malaise vagal, hypoglycémie, hypothermie, hypercapnie, troubles digestifs)
- technique de repêchage d'un syncopé, de remontée sur le bord de piscine, bilan vital, transmission de l'alerte au SAMU,
- organisation d'un atelier d'apnée statique, protocoles de sécurité,
- organisation d'une séance d'apnée dynamique. Protocoles de sécurité,
- notions sur les principes de l'entraînement, les filières énergétiques, la nutrition,
- connaissance des statuts de la FNPSA, de son règlement intérieur, fonctionnement du comité directeur, connaissance des commissions, des ligues,
- la structure associative, rôles du président, rôles du comité directeur,
- notions de responsabilité civile, responsabilité pénale,
- responsabilité du président de club, responsabilité de l'encadrant,
- les assurances (RC, individuelle accident),
- la licence,

4 – Formation assurée par

- Le club d'appartenance (formation continue) si autonomie en formation (présence a minima d'un initiateur piscine au sein du club),
- n'importe quel club ou ligue qui organise une formation continue ou sur une ou des périodes bloquées (présence a minima d'un initiateur piscine).

5 – contenu de l'examen

Toute note obtenue inférieure à 3/10 ou 6/20 entraîne l'élimination du candidat.

I – EPREUVES PHYSIQUES IP

- repêchage mannequin sans PMT après 100 m nage libre départ plongé, maintien en surface pendant 1 mn, le tout en moins de 4 mn. Eliminatoire.
- 3 X 25 m apnée PMT départ toutes les 45 s. Eliminatoire.
- apnée statique de 2 mn. Eliminatoire.
- 400 m PMT – (4'30 = 20/20, - 1 pt/15"). Noté sur 20.

II – EPREUVES TECHNIQUES IP

- Tech IP 1 : connaissance du matériel PMT, physiologie apnée (oreille, sphère ORL, système ventilatoire, système circulatoire, effets cardio-vasculaires de l'immersion). Noté sur 10.
- Tech IP 2 : la sécurité en apnée : accidents et prévention : barotraumatismes, syncope, signes pré syncopaux, les protocoles de sécurité en apnée statique et dynamique. Noté sur 10.

III – EPREUVES THEORIQUES IP

- Théo IP 1 : la FNPSA (statuts, règlement intérieur), la ligue, la structure associative. Noté sur 10.
- Théo IP 2 : notions de responsabilité, les assurances, la licence. Noté sur 10.

IV – EPREUVES PEDAGOGIQUES IP

- pédagogie théorique IP (en salle) : conduite d'un cours théorique sur l'apnée ou préparation d'une séance piscine. Noté sur 20.
- pédagogie pratique IP (en piscine): conduite d'une séance sur un thème particulier avec un groupe. Noté sur 20.

TOTAL 100

6 – Organisation de l'examen

- au niveau ligue, ou club après accord de la ligue. Dans ce second cas, la ligue garde sa qualité de ligue organisatrice. Elle ne fait que déléguer l'organisation au club.
- sous la responsabilité du président du jury,
- président du jury : un moniteur 2nd degré minimum désigné par la ligue,
- jury constitué au minimum par son président et un initiateur piscine désigné par la ligue,
- Avant les épreuves, le président du jury collecte et vérifie les dossiers d'inscription et pièces constitutives de chaque candidat. Ce dossier doit être conforme au modèle donné en annexe 1.
- Pendant les épreuves, le jury note collégalement les prestations pratiques ou orales. Il corrige et note collégalement les copies écrites.
- Les épreuves terminées, le président du jury remplit le bordereau selon le modèle fourni en annexe 2, le signe et le fait signer par chaque membre du jury. Il envoie les dossiers d'inscription accompagnés des pièces constitutives, du bordereau de notes signé et des copies corrigées et notées au président de la ligue organisatrice.
- Le jury est tenu de respecter la confidentialité des questions constitutives de l'examen.

Rôle des instances dirigeantes :

- le président de la ligue organisatrice signe le bordereau. Il scanne l'ensemble du dossier. Il envoie l'ensemble du dossier au secrétariat national par la poste, et envoie l'ensemble du dossier scanné au président de la commission formation par mail. Il archive le dossier scanné.
- le secrétariat national établit les diplômes après feu vert du président de la commission formation. Il scanne les diplômes. Il envoie les diplômes aux présidents de club des candidats reçus.
- le secrétariat national garde l'ensemble du dossier papier et scanné en archive.
- la commission formation garde l'ensemble du dossier scanné en archive.

7 – Diplômes acceptés pour validation de compétence

- initiateur entraîneur apnée (IE1 ou IE 2) ou MEF1 apnée ou MEF2 apnée FFESSM
- initiateur entraîneur club PSM (IEC PSM) FFESSM
- initiateur ou moniteur AIDA

NB : seuls les titulaires d'une licence FNPSA délivrée en club peuvent bénéficier des passerelles

8 – Dossier de demande de validation d'une compétence FFESSM ou AIDA

Le dossier suivant est à adresser au secrétariat national :

- copie de la licence FNPSA délivrée par un club (licence Internet ou apnée refusée)
- copie du diplôme FFESSM ou AIDA
- copie d'un diplôme de secourisme de premier degré : PSC1 ou AFPS ou SST ou BNS ou AFGSU1.
- copie d'un diplôme de secourisme attestant la capacité à effectuer une réanimation cardio-pulmonaire avec oxygénothérapie : PSE1, ou PSE2, ou AFCPSAM, ou CFAPSE, ou mention réanimation, ou RIFA (PSM, apnée ou plongée), ou FSSPSA ou AFGSU 2. NOTA : les titulaires du PSE1 ou PSE2 sont dispensés de la fourniture d'un diplôme de secourisme de premier degré.
- copie d'un certificat médical d'aptitude à la pratique de la pêche sous marine de moins d'un an,
- extrait N° 3 du casier judiciaire
- lettre de demande, comportant les motivations
- lettre de recommandation du président de club FNPSA
- un chèque de 10 € pour frais administratifs, à l'ordre de la FNPSA

9 – les échecs

Le candidat n'ayant pas obtenu la moyenne est ajourné. Il doit repasser un examen complet, sans garder le bénéfice des bonnes notes. Le président du jury fait un débriefing des notes obtenues, explique sur quelles matières les efforts doivent porter, et lui redonne le dossier d'inscription complet.

Le candidat ayant obtenu la moyenne, mais qui est ajourné pour une note inférieure à 6/20 ou 3/10 garde le bénéfice des autres notes. Il repasse l'épreuve (les épreuves) loupée(s) à l'occasion d'un autre examen. Le président du jury lui redonne son dossier d'inscription complet, et un exemplaire du bordereau de notes signé.

GLOSSAIRE :

AFCPSAM : Attestation de Formation Complémentaire aux Premiers Secours Avec Matériel (ancien diplôme d'état ministère de l'intérieur)

AFGSU : Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (diplôme du ministère de la santé)

BNS : Brevet National de Secourisme (ancien diplôme d'état ministère de l'intérieur)

CFAPSE : Certificat de Formation aux Premiers Secours en Equipe (ancien diplôme d'état ministère de l'intérieur)

FSSPSA : Formation Secourisme Spécifique à la Pêche Sportive en Apnée (diplôme FNPSA)

PSC1 : Premiers Secours Civiques niveau 1 (diplôme d'état ministère de l'intérieur)

PSE 1 : Premiers Secours en Equipe (diplôme d'état ministère de l'intérieur)

RIFA : Réactions Interventions Face à un Accident (diplôme FFESSM)

SST : Sauveteur Secouriste du Travail (diplôme du ministère du travail)

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION A EXAMEN INITIATEUR PISCINE FNPSA



PIECES A FOURNIR
pour l'enregistrement de votre candidature
à l'examen d'initiateur piscine
organisé par : ...
session de ...
(date limite d'envoi :)

- 1 - la fiche d'inscription ci-jointe
- 2 - une photo d'identité
- 3 - une photocopie de carte d'identité ou passeport
- 4 - une photocopie de licence FNPSA en cours de validité
- 5 - une photocopie du certificat médical d'aptitude à la pratique de la pêche sous marine en cours de validité (1 an)
- 6 - une photocopie du PSC1 ou AFPS ou SST ou BNS ou AFGSU 1 (sauf titulaires PSE 1/2)
- 7 - une photocopie du PSE 1 ou PSE 2 ou AFCPSAM ou CFAPSE ou mention ranimation ou RIFA (PSM, apnée ou plongée) ou FSSPSA ou AFGSU 2.
- 8 - Extrait N°3 du casier judiciaire
- 9 - une lettre de motivation
- 10 - une lettre de recommandation du Président de votre club
- 11 - chèque de ... libellé à l'ordre de ...

DOSSIER À ADRESSER À
(CLUB OU LIGUE CONCERNÉ)



FICHE D'INSCRIPTION A EXAMEN INITIATEUR PISCINE FNPSA

PHOTO

NOM :

Prénom :

Date de naissance:

Lieu de naissance

Adresse :

Téléphone(s) :

Email :

Club d'appartenance :

N° d'affiliation FNPSA du club :

N° licence du candidat :

Type d'assurance choisie :

Je désire m'inscrire à l'examen d'initiateur piscine organisé par ... qui aura lieu à ... les ...

Je suis informé que des frais d'essence, de déplacement et d'hébergement sont à prévoir.

Date :

Signature :



FEDERATION NAUTIQUE DE PÊCHE SPORTIVE EN APNEE
LIGUE ou COMITE ou CLUB :
EXAMEN D'INITIATEUR PISCINE CESSION :
BORDEREAU DES NOTES

			NOM Prénom	NOM Prénom	NOM Prénom	NOM Prénom
I - EPREUVES PHYSIQUES IP						
Eliminatoire sans note	- (piscine) Repêchage mannequin sans PMT après 100m nage libre et maintien 1' surface					
	- (piscine) apnée statique de 2 mn					
	- (piscine) 3 x 25 m apnée en PMT départ toutes les 45 s					
	- (piscine) 400 m PMT	notée / 20				
II - EPREUVES TECHNIQUES IP						
TECH IP 1	- Matériel PMT, physiologie apnée	notée / 10				
TECH IP 2	- La sécurité en apnée : accidents et prévention	notée / 10				
III - EPREUVES THEORIQUES IP						
THEO IP 1	- La FNPSA, , la ligue, la structure associative	notée / 10				
THEO IP 2	- Notions de responsabilité, assurances, licence	notée / 10				
IV - EPREUVES PEDAGOGIQUES IP						
théorique	- Conduite d'un cours théorique sur l'apnée ou préparation d'une séance piscine	notée / 20				
pratique	- Conduite d'une séance sur un thème particulier avec groupe	notée / 20				
TOTAL / 100						
MOYENNE / 20						

2nd membre du jury
 NOM, Prénom :
 IP, MF1 ou MF2 N° :
 Licence N° :
 Signature :

Président du Jury
 NOM, Prénom :
 Diplôme MF2 N° :
 Licence N° :
 Signature :

Président de la ligue organisatrice
 NOM, Prénom :
 Lieu de l'examen :
 Date de l'examen :
 Signature et tampon